

## **Compte rendu de la Commission cadre de vie du 2 avril**

**2026**

18 participant-e-s .

Nous avons invité Madame Marion Thuries, nouvelle déléguée de la Préfète, représentante de l'Etat pour les QPV (quartiers politique de la ville) Celleneuve (ZAC de la fontaine ), Petit Bard Pergola, Pas du loup-Val de Croze. Il est à noter que le secteur des Tonnelles, situé à Celleneuve (pour le comité de quartier) est inclus dans le QPV Petit Bard Pergola.

Pour rappel les QPV sont des secteurs géographiques d'au moins 1000 habitants au sein des grandes villes, où le taux de précarité est important, le taux d'échec scolaire fort et le taux d'insertion professionnelle faible. Les QPV relèvent de la politique de la ville (financement Etat et collectivités territoriales) dont le but est d'initier ou de favoriser des actions visant à diminuer les écarts au niveau social, culturel et économique à travers un contrat de ville dont les objectifs sont fixés sur 6 ans (2024-2030 actuellement). Monsieur Aubert, chef de projet politique de la ville n'a pas pu être présent.

Nous avons démarré les échanges par les problématiques de sécurité -tranquillité publique :

Sur la Zac de la Fontaine le deal est permanent, allée Salomon de Brosse, au pied de la résidence le four au moine. Des regroupements d'individus bruyants y compris la nuit, perturbent la tranquillité des habitants des résidences le four aux moines et le clos de la fontaine. Les commerces restent ouverts au-delà des horaires autorisés. Des dépôts sauvages sont constants, tout comme les sacs de pains qui attirent pigeons et rats : la dernière dératisation date d'il y a un mois. Le portail de la résidence le four aux moines est régulièrement endommagé par les individus cachant la drogue dans le jardin, entraînant des frais importants pour la copropriété. De nouveaux containers ont été livrés à l'usage des commerçants mais ceux-ci restent sur l'espace public à proximité des étals de l'épicerie. La construction d'un local fermé est prévue par la copropriété du four aux moines.

Les alentours du restaurant place Mansart sont sales et la terrasse s'étend d'années en années.

Les résidents présents disent savoir que la police municipale est sensibilisée à ces problèmes notamment par leurs signalements mais déplorent que la situation ne trouve pas de solution. Il est rappelé que lors d'une réunion avec les services des polices municipales et nationales, il y a deux ans, il avait été évoqué de revoir l'aménagement de la place Mansart pour permettre à la police de pouvoir intervenir sur cette zone. Les policiers avaient également expliqué les limites de leurs actions notamment, lors des rodéos urbains car ils ne peuvent pas engager de poursuite des contrevenants à cause du risque de provoquer un accident.

Route de Lodève l'occupation illicite de l'espace public est une fois de plus signalée au niveau du marchand de pneus : pneus sur le trottoir devant la boutique, véhicules garés sur la piste cyclable. La maison sur le trottoir d'en face est squattée par le commerçant.

Les habitants du secteur des rues des escarceliers et des balestriers, à proximité du jardin partagé, signalent également un point de deal où des voitures attendent les clients. De nombreuses bonbonnes de protoxyde d'azote sont retrouvées au sol. Bien que la vente et le transport de protoxyde d'azote soit interdite par arrêté municipal la consommation continue sur l'ensemble du quartier. Comme dans le quartier de la fontaine les pigeons envahissent la résidence Bel Air. Une demande de pigeonnier contraceptif est à renouveler auprès service Ecologie urbaine

Rue de la condamine et avenue des moulins les accotements en béton désactivé sont en permanence occupées par des véhicules garés dès qu'ils ne sont pas protégées par des barrières. Il est conseillé d'appeler le centre opérationnel de commandement au 04 67 34 88 30 / 04 67 34 59 25 pour demander une intervention en cas de gêne.

Autres sujets évoqués :

Le déménagement de l'Esperluette à la Maison de l'alimentation solidaire laisse deux locaux vacants rue Marcelin Albert. Celui de l'épicerie est à priori repris à partir de juin mais celui de la cantine est pour le moment vacant. L'idée d'une maison de la presse, qui nous manque dans le quartier est évoquée, mais madame Thuries nous dit qu'aucune possibilité d'aide ne peut être envisagée dans le cadre de la politique de la ville pour aider à son installation.

La question de la poursuite des travaux du quartier est posée. Monsieur le maire, rencontré lors du déménagement de l'Esperluette nous a promis une réunion d'information ....en juin. A suivre.

Les nouveaux élus de quartier sont Madame Nelly Lacince pour la partie du quartier reliée à la Mosson et Monsieur Sophiane Mansouria pour la partie reliée aux Cévennes. Nous avons exprimé notre souhait de les rencontrer prochainement pour leur présenter le quartier.

Nouvelle réjouissante : le comité de quartier a proposé aux habitants d'envoyer des photos insolites ou de coins secrets du quartier. Nous en avons recueilli plus de 150. Un comité de pilotage sélectionnera une soixantaine de photos qui seront exposées à la Maison pour Tous du 8 au 25 juin avec un vernissage le jeudi 11 juin à 18h.

Prochaine réunion de la commission cadre de vie le **jeudi 4 juin à 18h30**.

En raison du week-end du 8 mai il n'y aura pas de réunion en mai mais les problèmes graves peuvent nous être transmis par mail et nous leur donnerons suite.